

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

Une analyse par catégorie de ménages et par fonction de consommation

Mikael Beatriz
Thomas Laboureau
Département de la conjoncture

Sylvain Billot
Département des comptes nationaux

*E*n 2018, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (RDB) a connu de fortes fluctuations trimestrielles, à la baisse en début d'année puis à la hausse en fin d'année, en lien notamment avec le calendrier des mesures fiscales. Dans le même temps, la consommation des ménages a été relativement résiliente au premier trimestre 2018, mais n'a pas suivi l'évolution des revenus au quatrième trimestre. Le taux d'épargne des ménages, c'est-à-dire la part de leur revenu qu'ils n'affectent pas à la consommation, a par conséquent présenté une chronique infra-annuelle heurtée. Pour comprendre ces différentes variations, on analyse ici les liens entre revenu et consommation, selon le niveau de vie des ménages et la nature de leurs dépenses.

Sur longue période, la structure des revenus et celle de la consommation ont changé. Tout d'abord, le système socio-fiscal apparaît de plus en plus redistributif, accroissant la part dans le revenu des prestations sociales, mais aussi, en contrepartie, l'importance des prélèvements obligatoires. Dès lors, les fluctuations trimestrielles des revenus sont davantage liées aux variations des prélèvements obligatoires. La structure de la consommation a, quant à elle, évolué en faveur de dépenses moins sensibles à court terme aux variations de revenu, en particulier les dépenses dites pré-engagées (par exemple les frais associés au logement).

Cette analyse peut s'affiner par catégories de ménages, plus particulièrement selon l'échelle des niveaux de vie. Les 20% des ménages les plus modestes perçoivent ainsi des revenus davantage dépendants des transferts sociaux et leur consommation comprend une large part de dépenses peu arbitrables. À l'inverse, les revenus des 20 % les plus aisés dépendent surtout des revenus d'activité et de la propriété ; et leur consommation comprend une plus grande part de dépenses dites compressibles (loisirs, hébergements-restauration, biens durables, etc.).

Les liens entre revenu et consommation sont analysés ici selon cette double grille d'analyse (par catégorie de ménages et par fonction de consommation). Différents modèles à correction d'erreur ont ainsi été estimés, aboutissant à une modélisation de la consommation par fonction, puis par grands ensembles de dépenses selon leur degré de sensibilité au revenu (dépenses pré-engagées, peu compressibles, compressibles). L'agrégation des prévisions par fonction apparaît plus performante en termes de prévision qu'une équation de consommation totale traditionnelle.

Les résultats confirment l'importance des dépenses sensibles aux variations de pouvoir d'achat et des chocs exogènes propres aux dépenses des ménages pour comprendre les fluctuations de court terme de la consommation agrégée. En 2018, hors facteurs ponctuels, la relative faiblesse de la croissance de la consommation pourrait s'expliquer par la lenteur d'ajustement de la consommation des ménages du fait de la nature de leurs dépenses et d'une évolution différenciée du pouvoir d'achat. ■

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

Le pouvoir d'achat a connu des fluctuations trimestrielles d'ampleur importante depuis 2018

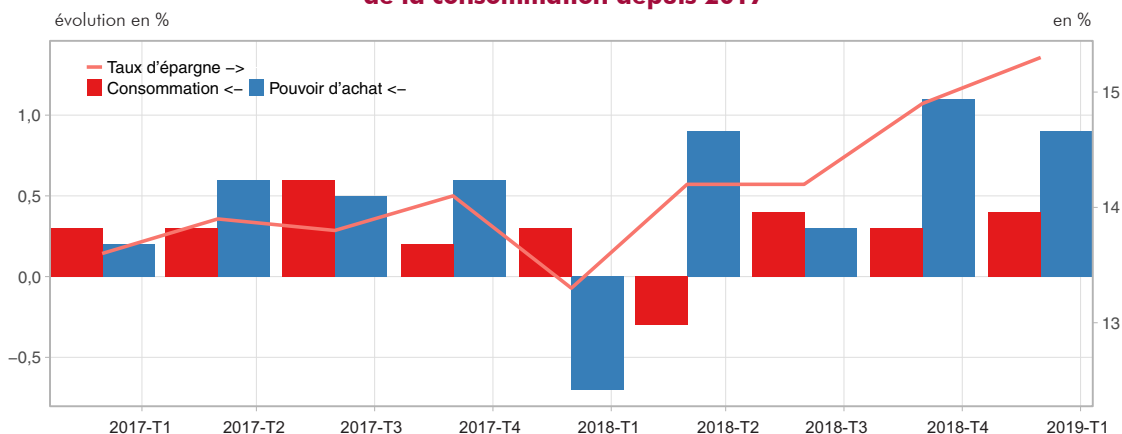
En 2018, l'évolution du pouvoir d'achat des ménages, c'est-à-dire du revenu disponible brut corrigé des prix à la consommation, a fortement fluctué au trimestre le trimestre, avec notamment une baisse en début d'année et une vive accélération en fin d'année. Ces à-coups ont essentiellement été dus aux mesures modifiant (à la hausse ou à la baisse) les prélèvements sur le revenu des ménages et la fiscalité indirecte, mises en œuvre à différents trimestres, ainsi qu'à la remontée des prix du pétrole à l'été. En 2019, après avoir nettement augmenté au premier trimestre à la suite des mesures d'urgence économiques et sociales, le pouvoir d'achat devrait retrouver un rythme de progression plus tendanciel.

Le taux d'épargne a subi de forts soubresauts indiquant que les hausses et baisses de pouvoir d'achat ne se sont pas transmises immédiatement à la consommation.

Le taux d'épargne (resp. la propension moyenne à consommer) traduit la part des flux de revenu alloués à l'épargne (resp. à la consommation). Depuis début 2018, le taux d'épargne a également connu des à-coups marqués, ce qui traduit le fait que, transitoirement, la consommation des ménages n'a pas évolué de concert avec le revenu (*graphique 1*). Ainsi, au premier trimestre 2018, le pouvoir d'achat a diminué de 0,7 %, la plus forte baisse trimestrielle depuis les épisodes récessifs de 2008 et 2012, alors que la consommation a tout de même augmenté de 0,3 %, si bien que le taux d'épargne est passé de 14,1 % à 13,3 %. Inversement, en fin d'année, le taux d'épargne a bondi à 14,9 % car la consommation n'a crû que de 0,3 % alors que le pouvoir d'achat a connu sa plus forte hausse trimestrielle en 12 ans. Au premier trimestre 2019, le taux d'épargne a même atteint 15,3 %, après une hausse du pouvoir d'achat plus forte que celle de la consommation.

Pour comprendre ces variations marquées du taux d'épargne, il est nécessaire d'analyser les deux agrégats dont il est déduit : le revenu disponible brut (RDB) et les dépenses de consommation finale des ménages. D'une part, parce que les évolutions du revenu ne sont pas similaires selon les catégories de niveaux de vie des ménages et que leurs comportements de consommation diffèrent dans le temps et entre catégories. D'autre part, parce que la consommation peut évoluer indépendamment des variations de revenus à court terme.

1 - Taux d'épargne et évolutions trimestrielles du pouvoir d'achat et de la consommation depuis 2017



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels

La structure du revenu varie dans le temps et entre catégories de ménages

Sur longue période, le système socio-fiscal apparaît de plus en plus redistributif. Le ratio des prélèvements obligatoires sur le revenu disponible brut est passé de 21 % dans les années 1950 à plus de la moitié entre 2010 et 2016. Parallèlement, la part des prestations sociales dans le revenu des ménages s'élevait à 16 % dans les années 1950 et atteint actuellement un niveau moyen de l'ordre de 35 %. Au total, la proportion des revenus dépendant des politiques fiscales et sociales est plus importante de nos jours, ce qui peut conduire à des fluctuations importantes de pouvoir d'achat à très court terme, notamment lorsque des mesures sont mises en place.

Plus de revenus du patrimoine pour les ménages les plus aisés, plus de transferts pour les plus modestes

Il est possible de décomposer le compte des ménages selon l'échelle de niveau de vie (*encadré 1*). Il apparaît que la part des prélèvements obligatoires et des prestations sociales se répartissent différemment entre les différentes catégories de ménages (*tableau 1*). Les prestations sociales représentent plus de la moitié du RDB des ménages du premier quintile de la distribution des niveaux de vie (« les 20 % des ménages les plus modestes »), tandis qu'elles ne représentent qu'un peu plus d'un quart de celui des ménages du cinquième quintile (« les 20 % des ménages les plus aisés »). En revanche, la situation s'inverse dans le cas des prélèvements. Par conséquent, bien qu'une mesure qui modifie la fiscalité des revenus ait un effet sur le pouvoir d'achat plus ample sur la période récente et ce, quel que soit le ménage, cet effet varie notablement selon la catégorie de ménage. Par exemple, une hausse uniforme d'une prestation sociale profitera plus fortement au pouvoir d'achat des ménages du bas de la distribution.

Tableau 1 - Structure du revenu disponible brut des ménages par catégorie de niveau de vie en 2011

En % du revenu disponible brut	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Ensemble des ménages*
Revenus nets d'activité	46	56	62	67	63	61
Salaires nets	36	49	57	64	54	54
Revenus mixtes des entrepreneurs indépendants nets	10	7	4	3	9	7
Revenus du patrimoine	8	11	15	18	29	20
Revenus de la propriété	0	0	0	2	14	6
Revenus du logement	8	11	15	16	16	14
Transferts nets reçus	45	33	23	15	8	19
Prestations	53	43	36	30	26	33
Impôts	-5	-9	-11	-14	-20	-15
Autres transferts	-3	-2	-1	-1	2	0
Revenu disponible brut	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 2011, pour les 20 % des ménages les plus modestes au sens du niveau de vie (Q1), les revenus d'activités représentent en moyenne 46 % de leur revenu, dont 36 % de salaires nets et 10 % de revenus primaires des entrepreneurs indépendants nets.

Note : (*) les individus constituant un ménage partagent la même résidence principale, pas nécessairement un budget commun.

Source : Insee, comptes nationaux

Encadré 1 : méthodologie de construction des comptes par catégorie de ménages

Méthodologie générale

Les enquêtes auprès des ménages permettent d'enrichir la description de leur revenu et de leur consommation et d'étudier les disparités entre les différents types de ménages en allant au-delà des moyennes calculées par les comptes nationaux. Elles permettent également d'enrichir la description de leur revenu et de leur consommation, en répartissant entre les catégories de ménages chaque composante du revenu ou de la consommation (Accardo et al, 2009).

Les données d'enquêtes pour la consommation des ménages ne sont actuellement disponibles que pour 2011 (enquête Budget de famille 2011)¹. En revanche, les données annuelles entre 2011 et 2016, pour les composantes du revenu sont disponibles (enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2011-2016). Les données socio-démographiques requises pour le calcul des effectifs des catégories de ménages sont issues de l'enquête Emploi et calées sur le nombre de ménages qui figure dans le compte satellite du logement.

Chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation est répartie par catégorie de ménages, selon les étapes suivantes² :

- Des montants moyens sont calculés pour chaque catégorie de ménages (le salaire moyen pour chaque quintile de niveau de vie, par exemple) ;
- Ensuite des montants totaux associés sont calculés en multipliant les montants moyens par les effectifs de chaque catégorie ;
- Enfin, les différentes masses obtenues sont recalées sur la masse totale de la comptabilité nationale (base 2014).

Ainsi, pour chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation, une décomposition de l'agrégat correspondant de la comptabilité nationale par catégorie de ménages est obtenue. La somme de ces composantes fournit pour chaque catégorie son revenu disponible total et sa consommation ; son épargne et son taux d'épargne sont déduits.

La difficulté de l'exercice consiste à traiter au mieux des différences de champs et de concepts entre les comptes nationaux et les enquêtes.

Différences de champs

La comptabilité nationale couvre l'ensemble de la population résidente en France alors que les enquêtes mobilisées ne couvrent que les ménages dits « ordinaires », et non ceux vivant en collectivités (foyers de travailleurs, maisons de retraite, etc.). Une correction des montants globaux des comptes est réalisée pour se ramener au champ des enquêtes.

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges de taux sur dépôts et crédits prélevées par les banques, ne sont pas mesurés par les enquêtes. Les Sifim du revenu disponible et de la consommation mesurés par la comptabilité nationale sont donc exclus.

Différences de concepts

Le revenu disponible brut (RDB) tel qu'il est défini en comptabilité nationale n'est pas collecté tel quel dans les enquêtes. Celles-ci ne couvrent, en effet, pas certaines de ses composantes. Par exemple les cotisations sociales ou bien la fraude et le travail au noir. Par ailleurs, le RDB en comptabilité nationale comprend également les loyers dits « imputés » (loyers que les propriétaires de leur résidence sont réputés se verser à eux-mêmes).

Pour classer chaque ménage d'une enquête dans son quintile de revenu disponible brut, ce dernier doit donc être estimé. Ce revenu est d'abord calculé pour les ménages interrogés par l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Les revenus les moins bien couverts (revenus financiers) font l'objet d'estimations économétriques et de recalage sur les données macroéconomiques. Les composantes manquantes (intérêts sur les crédits de consommation, revenus de la fraude, du travail au noir etc.) sont réparties sur la base d'hypothèses. Une équation explicative de ce revenu disponible a ensuite été estimée économétriquement dans ERFS, sur des variables communes aux différentes enquêtes. Les coefficients estimés associés aux variables de l'équation sont ensuite utilisés pour imputer un revenu disponible au sens de la comptabilité nationale dans l'enquête Budget de famille (pour 2011). Ainsi, un classement des ménages dans le quintile de RDB homogène entre les deux enquêtes est obtenu. ■

1. Les premiers résultats de l'enquête 2016/2017 ont été publiés et devraient permettre d'actualiser prochainement les comptes par catégorie de ménage.

2. Cette démarche générale doit être légèrement modifiée quand la catégorie considérée est le quintile de revenu disponible brut par unité de consommation (voir *infra*).

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

À court terme, les fortes variations (positives ou négatives) du revenu sont essentiellement liées aux variations des prélèvements obligatoires

L'examen de l'évolution trimestrielle du pouvoir d'achat sur longue période révèle la présence d'importantes fluctuations (*graphique 2*). Les principaux contributeurs à la variabilité de court terme du pouvoir d'achat sont les prélèvements obligatoires, alors que les revenus d'activités y contribuent de façon relativement plus stable. En effet, les trimestres de fortes variations (à la hausse ou à la baisse) du pouvoir d'achat se caractérisent par une contribution élevée des impôts sur le revenu et le patrimoine et des cotisations sociales. C'est le cas par exemple en 2000 lorsque des mesures fiscales allègent les impôts payés par les ménages : baisse du taux des deux premières tranches de l'impôt sur le revenu, baisse du taux de la TVA et allègement de la taxe d'habitation. C'est aussi le cas en 2012, dans l'autre sens cette fois, lors de l'alignement de la fiscalité du capital sur celle du travail. Par ailleurs, en 1998 mais aussi en 2018, la structure des prélèvements a évolué (augmentation de la CSG et baisse, en parallèle, des cotisations salariales)¹. En 2018, compte tenu du calendrier des mesures (la baisse de cotisations salariales ayant été réalisée en deux étapes), le pouvoir d'achat a certes été affecté aux premier et quatrième trimestres, mais relativement peu sur l'ensemble de l'année.

La part croissante des transferts dans le RDB, telle qu'identifiée précédemment, participe à expliquer l'importance des contributions à la variabilité des évolutions de pouvoir d'achat.

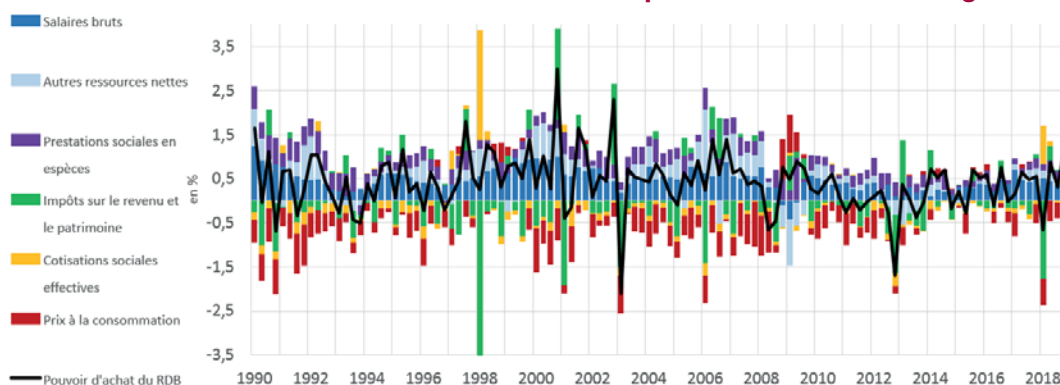
Sur longue période, la structure de la consommation s'est déformée en faveur des fonctions relativement peu sensibles aux variations de revenu

Comment la consommation des ménages est-elle affectée par une variation du revenu à très court terme ? Autrement dit, lorsque le revenu augmente de 1 %, de combien augmente la consommation des ménages au même moment puis quelques trimestres après ?

Pour répondre à cette question, il est possible de décomposer la consommation par grand ensemble de fonction (ou regroupement de produits consommés, qu'il s'agisse de biens ou de services) selon leur degré de sensibilité à une variation de revenu.

1. En 1998, le taux de contribution sociale généralisée (CSG) est passé de 3,4 % à 7,5 % tandis que les cotisations sociales effectives à la charge des ménages ont baissé. En 2018, le taux de CSG a augmenté de 1,7 point et dans le même temps les cotisations sociales des salariés et des non-salariés ont été abaissées.

2 - Contributions à l'évolution trimestrielle du pouvoir d'achat des ménages



Source : Insee, comptes nationaux

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

La consommation des ménages peut être décomposée en trois grands ensembles : du plus sensible au moins sensible à une variation de revenu

Le premier ensemble correspond aux dépenses pré-engagées, c'est-à-dire aux dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Il comprend essentiellement les dépenses de logement et frais associés (eau, électricité et autres charges courantes), mais également les services financiers et assurances (hors assurance-vie), les frais de cantine, la redevance télévisuelle, etc. (*tableau 2*). Au niveau macroéconomique, si ces dépenses sont arbitrables à long terme – une variation permanente du revenu peut entraîner une variation en volume des dépenses de logement – elles ne le sont pas ou relativement peu à très court terme : une variation du revenu n'aura quasiment pas d'effet sur la consommation en volume de logement à un horizon de quelques trimestres.

Le deuxième ensemble correspond à des dépenses qualifiées de peu compressibles, c'est-à-dire des postes de consommation difficilement arbitrables à court terme parce qu'ils répondent à des besoins essentiels. C'est le cas des dépenses alimentaires, de santé, d'éducation, de carburants ou de services de transports², notamment pour les trajets domicile-travail. De la même façon que pour les dépenses pré-engagées, mais dans une moindre mesure, une variation du revenu n'entraînera à court terme qu'une faible évolution en volume de la consommation de ces biens et services. En revanche, à long terme, une modification du revenu des ménages pourra conduire à des changements plus substantiels.

Enfin, le troisième ensemble contient les dépenses qualifiées de compressibles, c'est-à-dire les postes les plus arbitrables et donc *a priori* les plus sensibles aux évolutions de revenu. Cet ensemble contient notamment les dépenses de biens plus ou moins durables (meubles, achat de véhicules, habillement-chaussures) et des dépenses contingentes (loisirs et culture, boissons alcoolisées et tabac, hébergement-restauration etc.).

Cette typologie s'appuie à la fois sur le concept de dépenses pré-engagées, élaboré et utilisé par l'Insee depuis 2007, et sur une expertise *a priori* de la flexibilité ou au contraire de l'inertie de certaines consommations. Comme pour toute classification de ce type, les choix retenus ne sont sans doute pas intuitifs au même degré pour tout le monde. Mais les estimations de sensibilité de ces consommations au revenu présentées dans la suite de ce dossier permettent cependant d'en évaluer la pertinence empirique.

2. Les postes « carburants » et « services de transports » ont été classés comme dépenses peu compressibles car c'est le cas pour certaines catégories de ménages (les ménages ruraux pour les dépenses de carburants, les ménages urbains pour les services de transports ; Ferret et Demoly, 2019).

Tableau 2 - Choix de classification des dépenses de consommation finale des ménages.

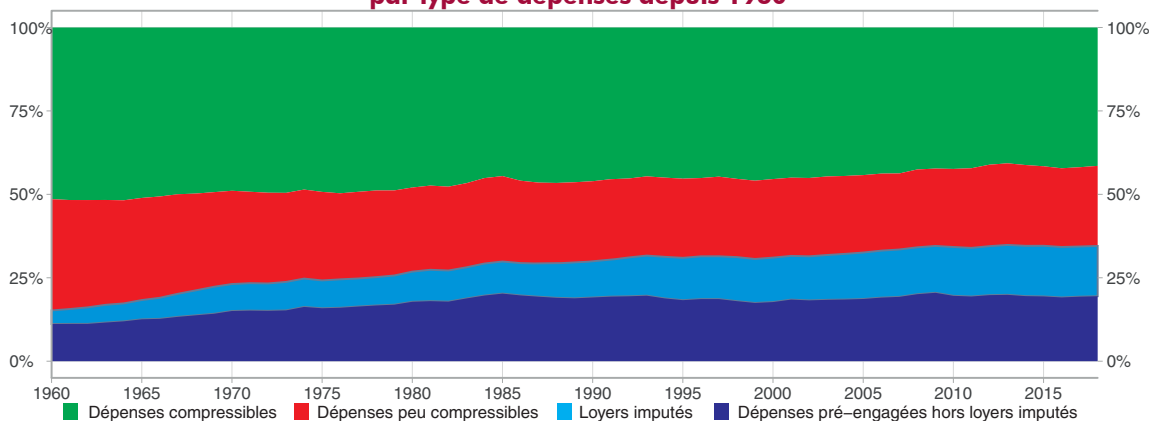
Dépenses pré-engagées	Dépenses peu compressibles	Dépenses compressibles
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	Articles d'habillement et chaussures
Services de télécommunications	Santé	Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation
Services de télévision	Carburants et lubrifiants	Loirsirs et culture hors services de télévision
Cantines	Services de transport	Hôtels, cafés et restaurants hors cantines
Assurances, hors assurance-vie	Éducation	Boissons alcoolisées et tabac
Services financiers		Biens et services divers hors assurances (sauf assurances vie) et services financiers
		Communications hors services de télécommunications

Note : les intitulés des postes correspondent à la nomenclature de la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP, 2016).

Plus de dépenses pré-engagées et moins de dépenses compressibles.

Depuis 1960, la structure de la consommation a évolué. Alors que les dépenses pré-engagées ne représentaient que 15 % de la dépense de consommation finale des ménages, elles atteignent, en 2016, un peu plus de 34 % (graphique 3). Cette augmentation est principalement due au poids croissant des dépenses liées au logement qui est expliqué à la fois par la hausse des loyers (effet-prix) et par la hausse de la qualité et de la quantité des logements (effet-volume) (Consales et al., 2009). De façon complémentaire, les parts des dépenses compressibles et peu compressibles ont diminué et représentent respectivement 42 % et 24 % de la dépense de consommation finale en 2016, contre 52 % et 33 % en 1960. Néanmoins, depuis le milieu des années 1980, le poids des dépenses peu compressibles est resté stable, après une période de baisse du poids de l'alimentation liée à la saturation des besoins de la majeure partie de la population. Enfin, la baisse tendancielle des poids des meubles, des boissons alcoolisées et tabac et de l'habillement-chaussures explique la diminution du poids des dépenses compressibles. Au total, la structure de la consommation des ménages s'est déformée vers des postes de dépenses relativement moins arbitrables et donc moins sensibles aux variations de revenu qu'auparavant.

3 - Structure de la dépense de consommation finale des ménages par type de dépenses depuis 1960



Source : Insee, comptes nationaux

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

À court terme, une part des variations de la consommation des ménages peut être expliquée par le niveau de contrainte de la dépense, une autre par des chocs exogènes.

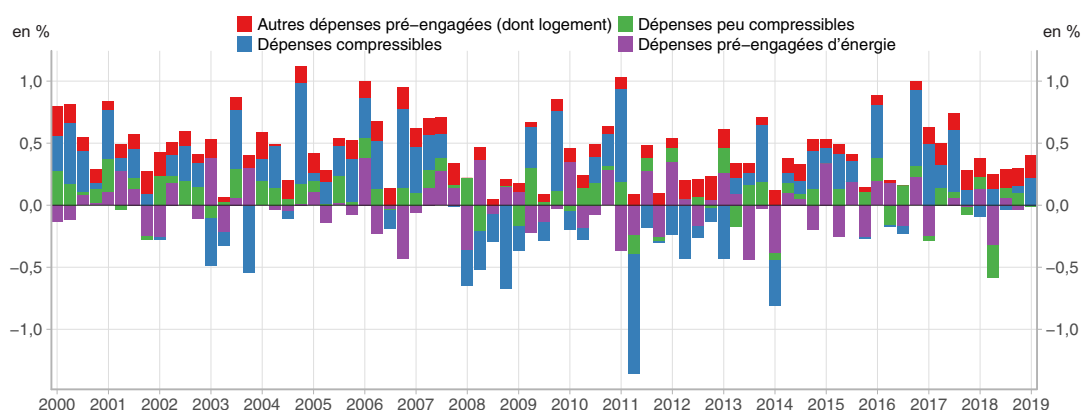
À très court terme, les fortes variations de la consommation sont dues aux dépenses les plus sensibles au revenu : c'est-à-dire les dépenses compressibles (*graphique 4*). Suivent, dans une moindre mesure, les dépenses dites peu compressibles. Enfin, les dépenses pré-engagées, hors dépenses énergétiques du logement, présentent par construction la plus grande stabilité infra-annuelle. Plus précisément, les dépenses compressibles contribuent pour 65 % à la variabilité des dépenses totales de consommation tandis que les dépenses pré-engagées hors énergie y participent à hauteur de 2,3 % seulement. Toutefois, cette part s'élève à 17 % lorsque les dépenses d'énergie liées au logement sont incluses. Enfin, les dépenses peu compressibles, quant à elle, contribuent à hauteur de 15 % à cette variabilité.

À côté de ces variations expliquées par la sensibilité des différents types de dépense aux chocs de revenu, certaines fluctuations peuvent découler de chocs exogènes, indépendants des évolutions du revenu ou des prix. C'est notamment le cas des dépenses énergétiques du logement, dont les variations à très court terme sont directement liées aux écarts de températures par rapport aux normales saisonnières. Par exemple, un hiver plus doux qu'habituellement se traduira par un moindre besoin de chauffage et donc une baisse de la consommation d'énergie. Parmi les biens durables, l'achat de véhicule peut être anticipé ou reporté en lien avec des mesures d'incitation à l'acquisition ou à la vente d'une automobile. Par exemple, après la chute de la consommation de voitures neuves en 1993, l'introduction des mesures de « primes à la casse » des véhicules anciens en 1994 et en 1996, a temporairement relancé la consommation de matériels de transport. De même, la baisse de la consommation de 1,3 % au deuxième trimestre 2011 provenait, en grande partie, des matériels de transports qui y ont contribué à hauteur de -0,8 point de pourcentage, en lien avec la suppression de la « prime à la casse » cette année-là. Au dernier trimestre 2018 enfin, certains ménages ont pu retarder leur acquisition de véhicule neuf pour pouvoir bénéficier début 2019 d'une « prime à la casse » revalorisée à cette date.

Au-delà des variations de court terme, le taux d'épargne fluctue également sur longue période

Sur longue période, le comportement d'épargne (et de consommation) des ménages n'est pas constant (*graphique 5*). Au cours des deux dernières décennies, le taux d'épargne est demeuré relativement stable comparé aux années précédentes, fluctuant autour d'un niveau de moyen terme situé entre 14 % et 15 %. Néanmoins, le taux d'épargne peut durablement dévier de sa moyenne de long terme. Ainsi, après la Grande Récession de 2008, le taux d'épargne a atteint 16 % durant quatre ans. Au cours de cette période, l'incertitude des ménages quant à leurs revenus futurs a augmenté et ils ont ainsi accru leur épargne de précaution (Faure et al., 2011). Tandis que le pouvoir d'achat ralentissait,

4 - Contributions à l'évolution des dépenses de consommation finale des ménages



Source : Insee, comptes nationaux

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

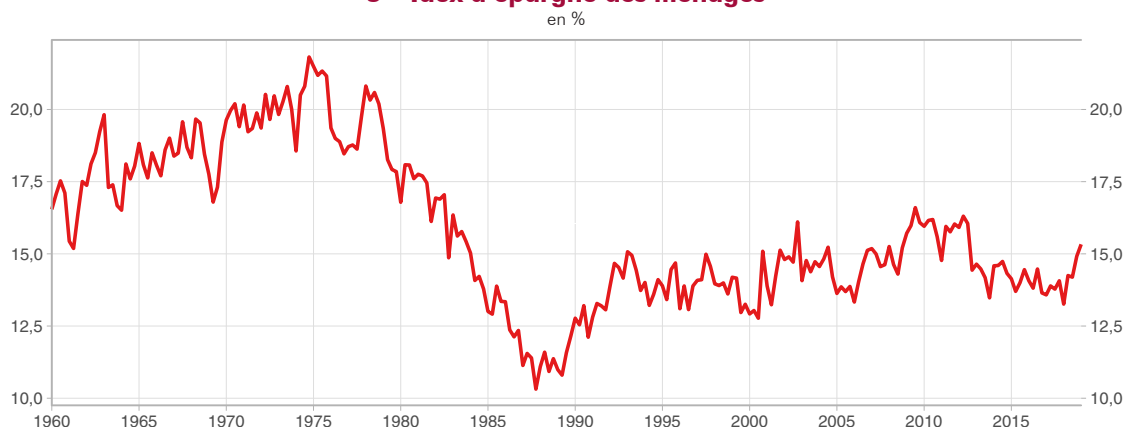
les flux d'épargne ne décéléraient pas, provoquant le recul des dépenses de consommation au cours de cette période (Gateaud et al., 2015).

L'instabilité à long terme du taux d'épargne ainsi que ses déviations persistantes à moyen terme remettent en cause l'hypothèse de stationnarité du taux d'épargne, c'est-à-dire de régularité du comportement de consommation des ménages et donc de stabilité de la propension moyenne à consommer, au cours du temps. Ce constat vient donc questionner l'indexation unitaire du revenu à la consommation à long terme dans les équations traditionnelles de consommation.

Le taux d'épargne diffère grandement selon l'échelle des niveaux de vie

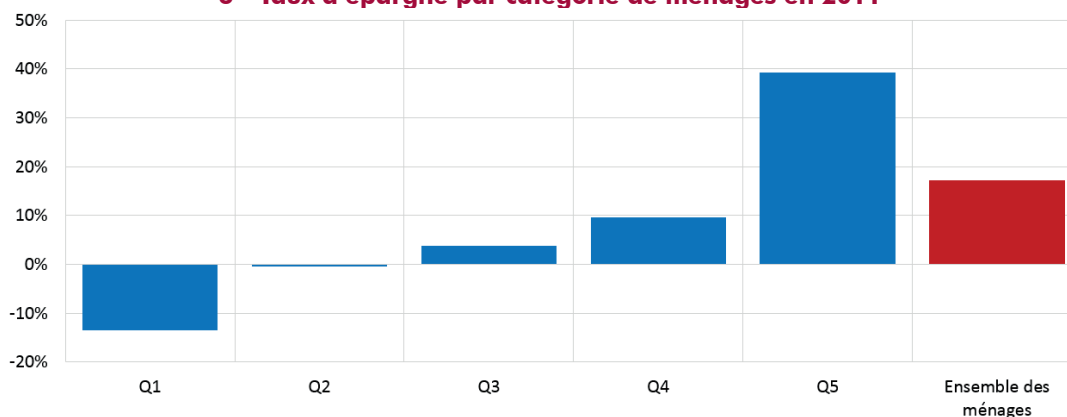
Les données par catégories de ménages indiquent que les ménages les plus modestes ont un taux d'épargne négatif en 2011 (-13,4 % pour les ménages du premier quintile) c'est-à-dire qu'ils consomment plus que leur revenu. Ceci traduit le fait que leur consommation est sans doute partiellement financée par des transferts intertemporels tels que le crédit ou les transferts intra-familiaux. À l'inverse, les ménages les plus aisés ont épargné près de 40 % de leur revenu (graphique 6). Ce taux d'épargne négatif indique notamment la difficulté pour les ménages plus modestes à lisser leur consommation à très court terme, c'est-à-dire à conserver une consommation stable malgré les à-coups du revenu, en épargnant ou en désépargnant. Difficulté d'autant plus grande que la part de leur revenu arbitrageable, c'est-à-dire le revenu restant une fois les dépenses pré-engagées effectuées, dans le revenu total est plus faible que pour les ménages plus aisés (Accardo, Billot et Buron, 2017).

5 - Taux d'épargne des ménages



Source : Insee, comptes nationaux

6 - Taux d'épargne par catégorie de ménages en 2011



Champ : ménages ordinaires

Note : Q1 (resp. Q5) correspond au 20 % des ménages les plus modestes (aisés).

Source : Insee, comptes nationaux

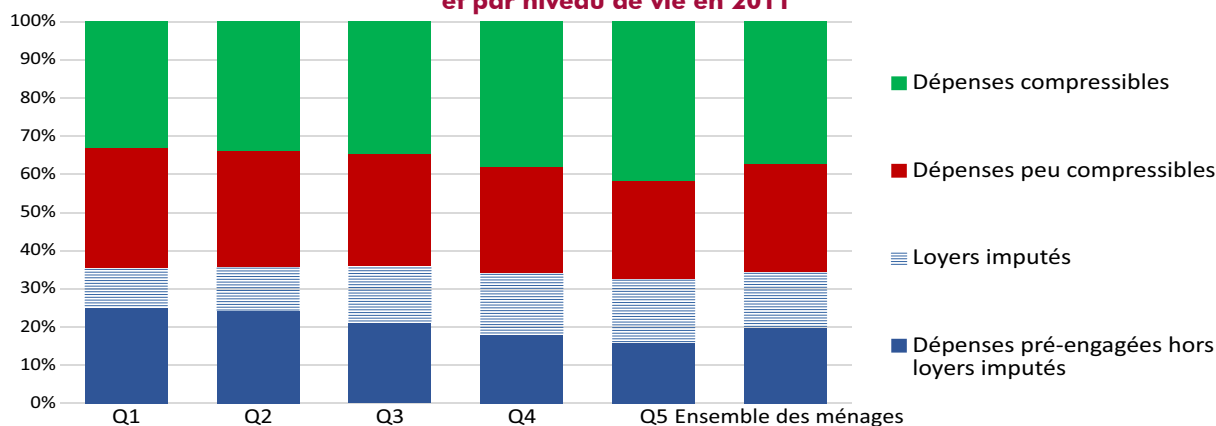
Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

En effet, en distinguant à nouveau par catégorie de niveau de vie des ménages, il apparaît que les dépenses pré-engagées ont un poids plus important dans la consommation des ménages les plus modestes, essentiellement du fait des dépenses de logement (*graphique 7*). Au niveau agrégé, la capacité d'arbitrage des ménages entre consommation et épargne est donc en partie affaiblie lorsque le panier moyen est essentiellement composé de dépenses pré-engagées ou peu compressibles. À l'inverse, pour les dépenses compressibles, voire peu compressibles, un surcroît de revenu peut être plus fortement consommé que pour les catégories de ménages plus aisés. En 2011, la part de la consommation consacrée aux dépenses pré-engagées est plus élevée de trois points pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur au 1^{er} quintile (les 20 % les plus modestes) par rapport aux ménages dont le niveau est supérieur au 5^{ème} quintile (les 20 % les plus aisés). Cet écart s'élève à 9 points si on retire les loyers imputés des dépenses pré-engagées et s'accroît en distinguant plus finement les niveaux de vie (Lelièvre et Rémila, 2018). De la même façon, le poids des dépenses peu compressibles est plus élevé chez les ménages les plus modestes (31 % contre 25 % pour les plus aisés), en grande partie du fait des dépenses alimentaires. Enfin, le poids de la consommation dite compressible est plus élevé chez les ménages les plus aisés : ces ménages dépensent davantage pour les loisirs, la culture et l'hébergement-restauration.

À court terme, les fluctuations du taux d'épargne proviennent du comportement de lissage de la consommation et de chocs ponctuels.

Les variations importantes du revenu disponible, associées à un comportement de lissage de la consommation des ménages au cours du temps, expliquent principalement les fluctuations de court terme du taux d'épargne. Autrement dit, des chocs qui peuvent avoir un effet durable sur le pouvoir d'achat, par exemple une modification du taux de la contribution sociale généralisée, ne se transmettent pas instantanément à la consommation. C'est le cas par exemple de l'allègement de l'impôt sur le revenu en 2000 ou de la hausse des impôts sur le revenu et le patrimoine en 2012. De tels chocs se répercutent donc mécaniquement sur l'évolution du taux d'épargne : ils induisent dans un premier temps une variation du taux d'épargne qui se résorbe ensuite progressivement, la consommation réagissant avec un certain retard (entre trois et sept trimestres en moyenne ; *annexe*). Cependant, les dépenses de consommation pré-engagées étant difficilement arbitrables à court terme contrairement aux dépenses compressibles, il est fort probable que le temps de réaction de la consommation soit plus élevé pour les premières que pour les secondes.

7 - Décomposition des dépenses de consommation par type de dépense et par niveau de vie en 2011



Champ : ménages ordinaires

Note : Q1 (resp.Q5) correspond au 20 % des ménages les plus modestes (aisés)

Source : Insee, comptes nationaux

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

Par ailleurs, certaines fluctuations de court terme du taux d'épargne ne sont pas dues à une transmission du revenu à la consommation, et se dissipent plus rapidement. Par exemple, une courte baisse du taux d'épargne peut provenir d'une phase de « surconsommation » des ménages. En mai et juin 2018, la consommation de télévision a fortement augmenté en anticipation de la Coupe du monde de football, avant de reculer ensuite par contrecoup. En janvier et février 2018 la consommation de tabac a augmenté en anticipation de la hausse de fiscalité le mois suivant. De plus, le pouvoir d'achat peut varier ponctuellement suite au versement d'une prime exceptionnelle par les entreprises comme au premier trimestre 2019, et connaître un contrecoup le trimestre suivant.

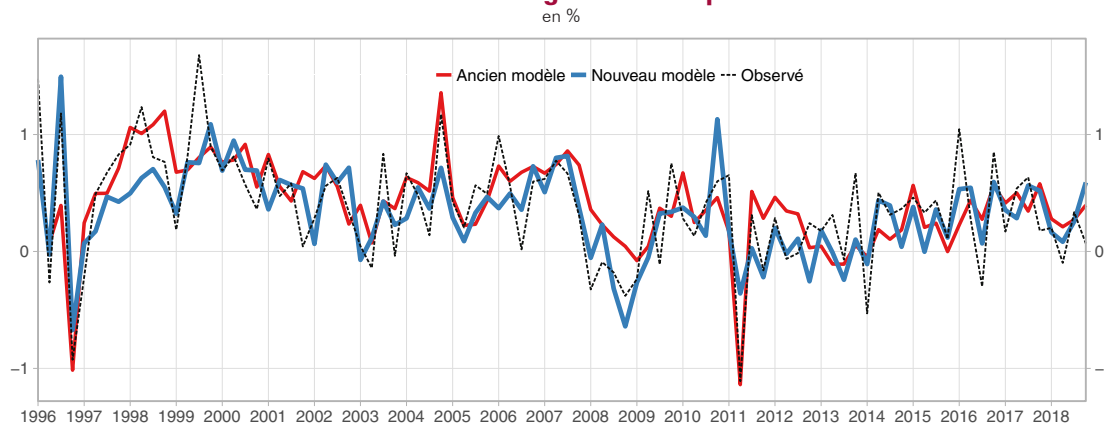
Afin d'étudier plus en détail la chronique du taux d'épargne, notamment sur l'année 2018, il est nécessaire de quantifier de façon appropriée la sensibilité de la consommation au revenu et aux prix à la consommation, en tenant compte de l'instabilité du taux d'épargne due à des changements de comportement de consommation à long, moyen et court terme.

La modélisation de la consommation par fonction est plus adaptée à l'analyse conjoncturelle

L'agrégation des prévisions par fonction est plus performante qu'une équation de consommation totale traditionnelle

Ces variations du taux d'épargne peuvent être quantifiées grâce à des modèles à correction d'erreur estimés par fonction de consommation (soit au total dix-sept fonctions de consommation réparties en quatre fonctions de type pré-engagés, cinq peu compressibles et neuf compressibles ; *encadré 2*). Ceux-ci ont un triple avantage. Premièrement, ils permettent de tenir compte des différences de sensibilités aux revenus et aux prix relatifs des fonctions de consommation : les dépenses de logement sont moins sensibles aux revenus que les dépenses de boissons alcoolisées et tabac par exemple. Deuxièmement, ils permettent de prendre en compte la dynamique propre des propensions moyennes à consommer de chacun des biens et services dans la composante de long terme. Par exemple, la hausse tendancielle de la part de la consommation allouée aux dépenses de logement ou la baisse de celle allouée à l'alimentaire sont mesurées, ce qui permet un meilleur ajustement de la relation de long terme. Troisièmement, il est possible de mesurer plus finement le comportement d'épargne de précaution en ajustant, au niveau des fonctions de consommation, la propension moyenne à consommer. Par exemple, après 2008, les dépenses d'habillements-chaussures ont été rognées par les ménages pour constituer une épargne de précaution, ce qui peut être explicitement estimé dans le modèle (Gateaud et al.,

8 - Évolutions de la consommation des ménages simulées par l'ancien et le nouveau modèle



Note : l'ancien modèle est celui historiquement utilisé afin de prévoir la consommation, c'est-à-dire une équation de consommation dite traditionnelle. Le nouveau modèle réunit 17 équations de consommation séparées par fonction. Les prévisions se font à l'aide de modèles à correction d'erreur tels que présentés ci-dessus.

Source : Insee, calculs des auteurs ; période d'estimation de l'ancien modèle : 1990-2016.

2015). *In fine*, la qualité prédictive de ces modèles est supérieure et permet de diminuer l'erreur de prévision globale de la consommation des ménages (*graphique 8*).

Encadré 2 : modélisation de la consommation des ménages

L'économétrie de la prévision de la consommation

La modélisation économétrique traditionnelle de la consommation des ménages traduit les théories du cycle de vie et du revenu permanent (Bonnet et Dubois, 1995). En particulier, elles imposent l'indexation unitaire de la consommation au revenu dans sa composante de long terme, c'est-à-dire que la consommation s'ajuste parfaitement au revenu à long terme. Ce choix permet de refléter la stabilité du comportement de consommation des ménages à long terme, autrement dit, la stationnarité du taux d'épargne. Si cette stationnarité n'est vérifiée que partiellement à long terme, ce choix permet, en prévision, d'éviter une dérive non justifiée du taux d'épargne.

Par fonction de consommation, ce choix n'est plus valable car la structure de consommation des ménages n'est pas stable à long terme : la part de l'alimentaire décroît tendanciellement, à l'inverse des dépenses de loisirs par exemple. Dès lors, imposer une élasticité unitaire dans la composante de long terme pour chaque type de consommation reviendrait à considérer que les ménages assigneraient la même part de leur revenu aux dépenses d'un certain produit à long terme. Les équations retenues n'imposent donc pas cette indexation unitaire de la consommation d'un produit au revenu.

La modélisation par fonction permet de prendre en compte explicitement les comportements particuliers de chaque fonction. Par exemple, l'épargne de précaution qui a suivi la crise de 2008 a eu pour contrepartie la réduction de dépenses essentiellement compressibles (Gateaud et al, 2015) ; les élasticités-prix et revenu sont propres à chaque fonction ; les chocs exogènes affectant certaines dépenses peuvent être mesurés individuellement : primes à la casse, politique de lutte contre le tabagisme etc. Ces modélisations permettent aussi de définir des forces de rappels propres à chaque fonction, autrement dit, le temps de retour moyen à la relation de long terme (*tableau ci-après*). Enfin, une modélisation séquentielle a été testée. Dans une première étape, une prévision des dépenses pré-engagées et peu compressibles est effectuée. Dans un deuxième temps, on calcule un revenu « résiduel » correspondant au revenu des ménages défalqué de ces dépenses. Enfin, une prévision des dépenses compressibles est calculée avec ce revenu. Il apparaît que les écarts de prévision entre les deux modélisations sont assez faibles.

Comparaison entre les modélisations

Il est possible de comparer la consommation simulée par l'agrégation des différents modèles présentés et une modélisation plus traditionnelle telle que présentée dans Faure et al. (2011). Il apparaît que le nouveau modèle capte mieux les variations de la consommation des ménages. Par ailleurs, en dehors de la période d'estimation (1990-2017 ou 1995-2017 en fonction des modèles ; 1990-2016 pour l'ancien), l'erreur absolue moyenne en 2017-2018 est de 0,17 point de pourcentage pour le nouveau modèle, contre 0,22 pour l'ancien. L'erreur quadratique moyenne (ou RMSE, *root mean square error*) est inférieure de 10 % par rapport à l'ancien modèle. Sur l'ensemble de la période d'estimation, c'est-à-dire en incluant les erreurs hors période d'estimation, ces écarts perdurent. ■

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

Tableau - Description des modèles utilisés

	Fonction	Force de rappel	Variables explicatives				
			Pouvoir d'achat	Prix relatifs	Tendance	Indicatrices	Autres
Pré-engagées	Logement	-0,1	*	*	Hausse tendancielle de la part de ces dépenses	Oui post-crise de 2008	Non
	Eau, gaz, électricité et autres combustibles	-0,3	*	**	Non	Non	Températures
	Communications	-0,2	**	***	Depuis 2005 ralentissement de la hausse de la part des dépenses en communications.	Non	Non
	Services financiers	-0,1	*	*	Non	Non	Endogène retardée
Peu compressibles	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-0,2	*	**	Non	Non	Taux de chômage
	Santé	-0,1	*	*	Non	Non	Non
	Carburants	-0,2	***	*	Depuis 2000. Hausse tendancielle de la consommation de carburant Hausse des cours du pétrole.	En 2008. Chute temporaire des dépenses de carburant lié à la crise économique.	Endogène retardée
	Services de transports	-0,3	*	**	Hausse tendancielle des dépenses en services de transport depuis 1960.	Non	Non
	Enseignement	<-0,1	*	*	Non	Non	Endogène retardée
Compressibles	Boissons alcoolisées, tabac, stupéfiants	-0,2	**	***	Non	À partir de 2003, mesures de santé publique.	Non
	Articles d'habillement et chaussures	-0,6	*	***	Baisse tendancielle depuis 1960.	Dépenses réduites par les ménages après la crise de 2008	Non
	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	-0,1	**	***	Non	À partir de 2008 : effet crise.	Endogène retardée
	Achat de Véhicules	-0,5	***	***	Non	En 1995, 1996, 2004 et en 2011 : primes à la casse.	Taux de chômage
	Dépenses d'utilisation de véhicule, hors carburants	-0,2	*	***	Non	Entre 2008 et 2016 : effet crise.	Endogène retardée, dépenses d'achats de véhicules
	Loisirs et culture	-0,3	**	*	Hausse tendancielle de la part des dépenses en culture et loisirs: hausse du niveau de vie. Rupture en 1998. Rupture en 2008 : effet crise.	En 2016 : attentats et Euro de football.	Taux de chômage
	Restaurants et hôtels	-0,2	*	*	Non	À partir de 2008 : effet crise.	Taux de chômage
	Biens et services divers, hors services financiers	-0,2	**	*	Tendance avec rupture en 2007 en lien avec la crise.	Non	Non

Note : Le nombre d'étoiles dans les colonnes « pouvoir d'achat » et « prix relatif » témoignent de l'amplitude de l'élasticité à court terme de la consommation suite à une variation d'une des deux variables : * peu sensible ** sensible et *** très sensible. Lorsque l'élasticité est proche de 0, la case reçoit *. Pour une élasticité autour de 0,5 en valeur absolue, ** est attribué. Enfin, lorsque l'élasticité est proche de 1 en valeur absolue, la case reçoit ***.

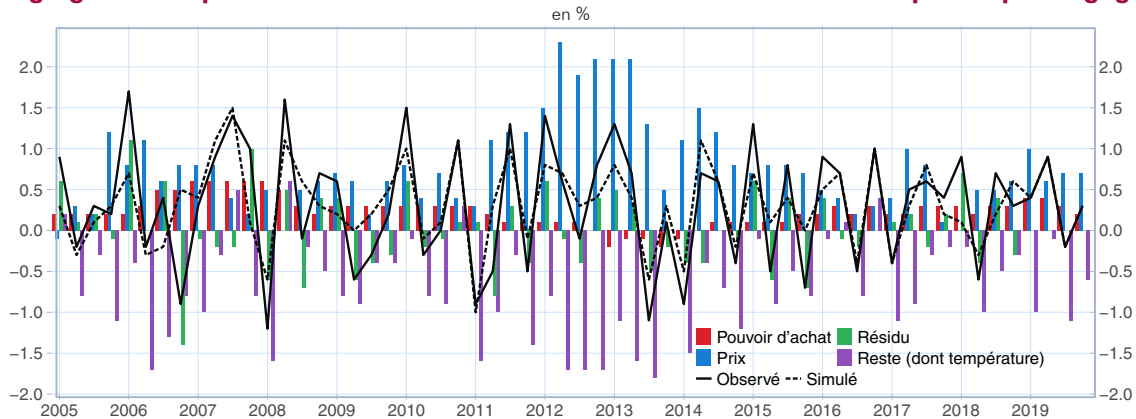
Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

Une fois les prévisions effectuées par les modèles, il est possible d'agrèger ces résultats pour obtenir une prévision par type de dépense. Dans le détail, il apparaît que les évolutions du pouvoir d'achat contribuent peu aux fortes variations de très court terme de l'évolution des dépenses pré-engagées (*graphique 9*). La contribution des prix relatifs est quant à elle importante mais évolue de façon relativement stable au trimestre le trimestre. À l'inverse, la contribution des autres variables, essentiellement les écarts de températures aux normales saisonnières, expliquent les grandes évolutions infra-annuelles des dépenses pré-engagées. Concernant les dépenses peu compressibles, les modèles suggèrent une sensibilité accrue aux variations de pouvoir d'achat et aux prix relatifs sur les évolutions simulées (*graphique 10*). Enfin, les dépenses compressibles sont les plus soumises à des variations de pouvoir d'achat et de prix relatifs (*graphique 11*). Ces modèles confirment donc que les dépenses pré-engagées sont relativement moins sensibles aux variations de revenu que les dépenses peu compressibles, elles-mêmes moins sensibles que les dépenses compressibles.

Le délai de transmission entre grands ensembles de dépenses varie du simple au double

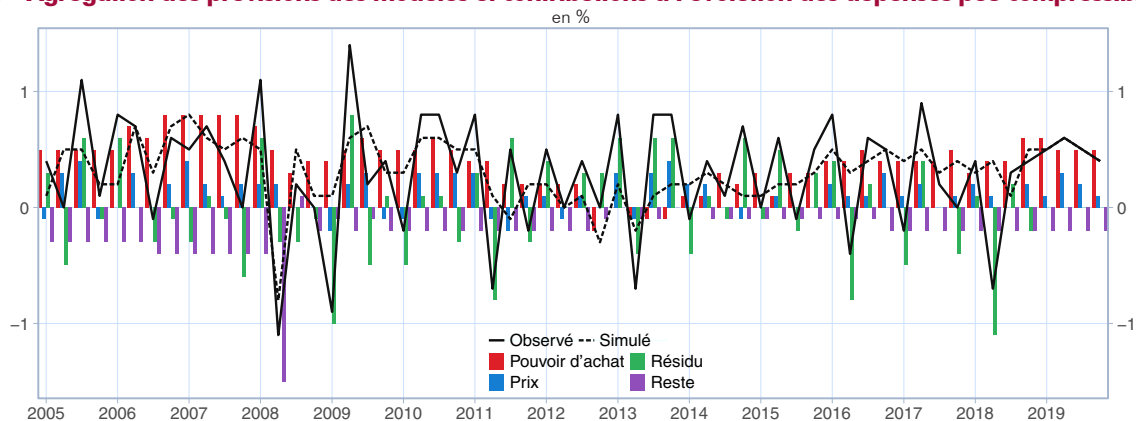
La consommation ne s'ajustant pas immédiatement à un choc positif ou négatif affectant le pouvoir d'achat, un délai de transmission subsiste. Un des apports de l'estimation des équations de consommation par fonction est qu'il devient possible d'obtenir, par fonction puis par grande catégorie de dépenses, le temps de retour de la consommation à son équilibre à la suite d'un tel choc. Concernant les dépenses pré-engagées, le temps de retour moyen est d'environ six trimestres. Ce délai est réduit à seulement trois trimestres pour les dépenses compressibles. Enfin, cinq trimestres sont nécessaires en moyenne pour les dépenses peu compressibles, soit un temps de retour intermédiaire entre la consommation pré-engagée et compressible. Ainsi, un choc de pouvoir d'achat qui induit un écart

9 - Agrégation des prévisions des modèles et contributions à l'évolution des dépenses pré-engagées



Source : Insee

10 - Agrégation des prévisions des modèles et contributions à l'évolution des dépenses peu compressibles



Source : Insee

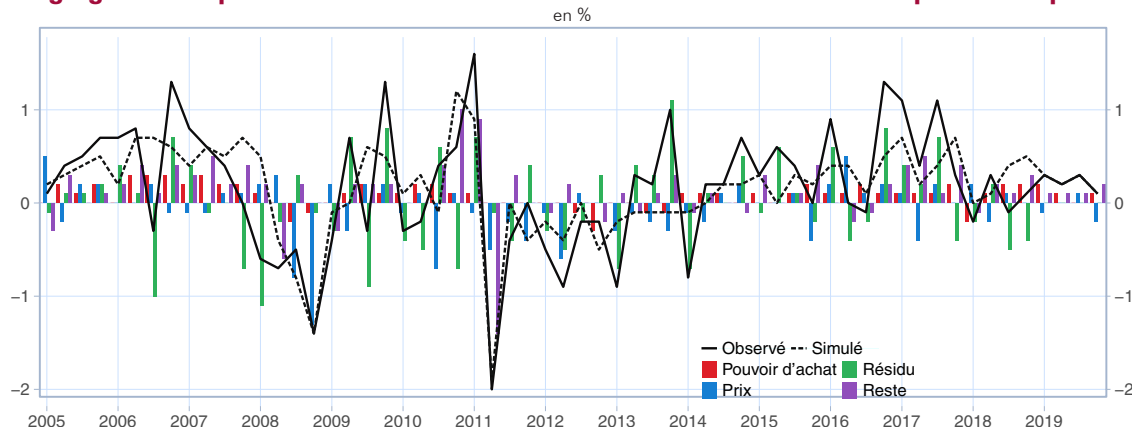
Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

temporaire de taux d'épargne à son niveau de long terme est totalement résorbé après quatre trimestres en moyenne.

Un choc positif de pouvoir d'achat qui affecte les ménages les plus modestes se traduit par une consommation plus élevée et ce, d'autant plus que leur propension marginale à consommer (PMC) est supérieure à celle des autres catégories de ménage. Toutefois, l'ajustement de leur consommation pourrait prendre plus de temps que pour les catégories plus aisées. En effet, la part des dépenses pré-engagées et des dépenses peu compressibles est plus importante pour les premiers que pour les seconds. En conséquence, à structure de la consommation stable, un choc positif et uniforme de pouvoir d'achat, se traduirait par une hausse de la consommation des ménages les plus modestes plus ample mais moins rapide que la consommation des ménages à plus haut niveau de vie. Néanmoins, cela suppose que les PMC des différents types de ménages soient identiques par fonction de consommation composant les trois grands ensembles. Cette hypothèse est difficilement vérifiable du fait de l'absence de données trimestrielles par catégorie de ménages. C'est aussi la raison pour laquelle il est impossible d'estimer des équations de consommation par catégorie de ménages. Enfin, la réaction des ménages peut être asymétrique selon qu'ils font face à une hausse ou à une baisse de leur pouvoir d'achat. Cette asymétrie, qui est certainement plus importante pour les dépenses pré-engagées, n'a pas été étudiée dans ce dossier.

Il est toutefois possible d'estimer l'effet à différents horizons d'un choc homogène de pouvoir d'achat, par exemple de +1,0 %, sur les trois groupes de fonctions de consommation et sur la consommation totale de l'ensemble des ménages (tableau 3). D'abord, la force de rappel et les élasticités au pouvoir d'achat, plus faibles pour les dépenses pré-engagées, impliquent une réaction à très court terme plutôt modérée pour ces dépenses ainsi qu'une vitesse de convergence relativement lente. A contrario, les dépenses compressibles convergent bien plus rapidement du fait d'une force de rappel élevée et augmentent plus vivement à très court terme. Au niveau agrégé, la consommation connaîtrait une hausse de 0,2 % au trimestre du choc et de +0,5 % au bout d'un an, hausse qui atteindrait +0,8 % à long terme. L'absence de réaction unitaire de la consommation au revenu à long terme – qui peut poser problème du point de vue de la théorie macroéconomique – provient de fait de la non-stationnarité du taux d'épargne. En outre, la finalité de l'approche adoptée dans ce dossier demeure l'analyse et la prévision de la consommation des ménages à court terme et non à un horizon de temps très lointain.

11 - Agrégation des prévisions des modèles et contributions à l'évolution des dépenses compressibles



Source : Insee

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

Tableau 3 - Effet cumulé estimé d'un choc positif de 1,0 % de pouvoir d'achat sur la consommation des ménages.

	T (choc)	T+1	T+2	T+3	A+1	A+2	A+5	Long terme
Pré-engagées	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5
Peu compressibles	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,9	0,9
Compressibles	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,8	0,8
Total	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8

Lecture : une hausse de 1,0 % de pouvoir d'achat au trimestre T, entraîne au même trimestre une hausse de la consommation pré-engagée de 0,1 %, de +0,3 % au bout d'un an, et de +0,5 % à long terme.

La chronique du taux d'épargne des années 2018 et 2019 peut être (re)lue à l'aune de ces résultats

Peut-on expliquer les évolutions récentes du taux d'épargne à l'aune de l'analyse précédente ? Celles-ci ont potentiellement trois sources. D'abord un choc de pouvoir d'achat peut se transmettre plus ou moins lentement à la consommation en fonction du type des dépenses. Ensuite, des chocs exogènes peuvent affecter la consommation indépendamment d'une variation de pouvoir d'achat. Enfin, la réaction de la consommation sera différente en fonction de la distribution des évolutions de pouvoir d'achat entre catégories de ménages.

Côté consommation, seule les dépenses compressibles ont chuté au premier trimestre 2018 ce qui explique la résilience de la consommation (*graphique 12*) à +0,3 % malgré la baisse du pouvoir d'achat, et donc la baisse de 0,8 point de pourcentage du taux d'épargne. Au deuxième trimestre, si les dépenses compressibles ont de nouveau suivi les évolutions du pouvoir d'achat, des chocs ponctuels ont entraîné une chute de la consommation des ménages : les températures relativement clémentes du printemps et les grèves dans les transports ont conduit à une baisse de la consommation d'énergie et de services de transports, indépendamment des évolutions du revenu. Au quatrième trimestre 2018, la consommation a progressé à un rythme modéré, malgré une progression assez vive du pouvoir d'achat. Si les dépenses pré-engagées et peu compressibles sont de nouveau restées relativement insensibles aux variations du revenu, de façon symétrique à l'analyse du premier trimestre, la consommation d'énergie a fléchi et les dépenses compressibles ont crû modérément. Cela s'explique notamment, au-delà des effets du mouvement social des gilets jaunes, par la baisse des achats d'automobiles en anticipation d'une prime à la casse plus favorable en janvier 2019 ainsi que par les températures relativement douces de la fin d'année. Une fois de plus en 2018, la faible sensibilité à court terme des dépenses pré-engagées et peu compressibles aux variations de pouvoir d'achat (contrairement aux dépenses compressibles) s'est traduite par

12 - Contributions à l'évolution de la consommation des ménages en 2018



Note : évolutions en volumes constants, hors solde touristique.
Source : Insee

Quel lien entre pouvoir d'achat et consommation des ménages en France aujourd'hui ?

une consommation agrégée plus stable que le pouvoir d'achat. Ainsi, le choc de revenu fortement positif au dernier trimestre a entraîné une hausse du taux d'épargne d'environ 0,7 point de pourcentage. L'analyse des évolutions de la consommation renseigne donc sur deux points : l'influence des chocs exogènes n'est pas négligeable pour expliquer les évolutions au trimestre le trimestre, et l'évolution des dépenses pré-engagées et peu compressibles a été relativement stable par rapport aux dépenses compressibles qui suivent quant à elles plus rapidement, hors effets ponctuels, les évolutions du pouvoir d'achat.

La chronique du pouvoir d'achat des ménages par catégorie de niveau de vie renseigne également sur le comportement de consommation de l'année 2018.

Côté revenu, la chronique singulière de l'évolution trimestrielle du pouvoir d'achat en 2018 résulte principalement de mesures en prélèvements obligatoires, touchant à la fois le revenu disponible brut et les prix à la consommation, qui ont eu des effets hétérogènes suivant l'échelle de niveau de vie des ménages. Couplées aux estimations des élasticités de court terme des dépenses par fonction au pouvoir d'achat et aux prix relatifs, les PMC permettent de quantifier l'effet d'une mesure fiscale sur les comportements de consommation. Si l'on retient, de façon classique, une PMC plus forte pour les ménages les plus modestes alors la relative faiblesse de la consommation agrégée peut être expliquée par ces écarts d'évolutions de pouvoir d'achat : la bascule cotisation/CSG couplée à la hausse des prix du carburant a diminué le pouvoir d'achat des 10 % des ménages les plus modestes en 2018 (Biotteau et Rioux, 2019). Les mesures intervenues en 2018 ont été plus favorables pour les ménages au niveau de vie médian et défavorables pour les ménages du dernier décile, à l'exception sans doute du haut de la distribution, redevable de l'impôt de solidarité sur la fortune. D'un côté, la PMC des ménages intermédiaires est plus faible que celle des ménages modestes. De l'autre, la PMC des ménages les plus aisés est la plus faible donc l'évolution de leur revenu a une incidence beaucoup plus modérée sur la consommation. Ainsi, la baisse des dépenses compressibles du premier trimestre 2018 peut sans doute être à la fois expliquée par la propension marginale à consommer forte des ménages modestes et par le poids important des dépenses compressibles chez les ménages les plus aisés.

L'évolution de la consommation des ménages en 2019 dépendrait surtout de celle des dépenses compressibles.

En 2019, l'évolution trimestrielle du pouvoir d'achat connaîtrait de nouveau un profil relativement heurté : forte hausse au premier trimestre, puis baisse par contrecoup au deuxième, progression modérée au troisième et accélération en fin d'année. Ces évolutions seraient liées d'une part aux mesures d'urgence économiques et sociales en début d'année, et d'autre part à la nouvelle réduction de taxe d'habitation et à la faible croissance des prix en fin d'année (*fiche Revenu des ménages*). La modélisation retenue permet de prévoir la consommation pour les dépenses pré-engagées, peu compressibles et compressibles tout en tenant compte de leurs différences de sensibilités à des variations de revenu. Ainsi, en 2019, les évolutions des dépenses pré-engagées et peu compressibles auraient un profil relativement régulier, répercutant avec retard les fluctuations passées et présentes du pouvoir d'achat et des prix. À l'inverse, les dépenses compressibles, les plus sensibles à des variations de revenus, évolueraient à un rythme similaire à celui du pouvoir d'achat (*graphique 11*) : dynamique en début d'année, plus modéré au second semestre. De plus, ce profil serait en partie affecté par l'augmentation des prix du tabac en mars et novembre 2019.

Au total, à l'instar des évolutions de consommation de l'année 2018, celles de 2019 seraient essentiellement portées par les dépenses compressibles tandis que les autres dépenses conserveraient une évolution plus tendancielle. L'évolution de la consommation agrégée suivrait donc le rythme des dépenses compressibles. ■

Bibliographie

- Accardo J., Bellamy V., Consalès G., Fesseau M., Le Laidier S., Raynaud É.** (2017) « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages ». *L'économie française*, édition 2009 - Insee Références
- Accardo J., Billot S., Buron M-L.** (2017) « Les revenus, la consommation et l'épargne par grande catégorie entre 2011 et 2015 ». *L'économie française*, édition 2017 - Insee Références
- Arthaud L. et Berrebi L.** (1991) « Comportements de consommation », *Note de conjoncture*, février 1991, Insee.
- Biotteau A., Rioux L.** (2019) « En octobre 2018, les gains des réformes des prélèvements sociaux contrebalancés par le renchérissement du pétrole ». *Insee Focus*, 149.
- Bonnet X., Dubois E.** (1995) « Peut-on comprendre la hausse imprévue du taux d'épargne des ménages depuis 1990 ? ». *Économie & prévision*, 121(5), 39-58.
- Bournay J., Pionnier P. A.** (2007) « L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006 ». *Insee Première*, (1136).
- Consales G., Fesseau M., Passeron V.** (2009) « La consommation des ménages depuis cinquante ans ». *Cinquante ans de consommation en France*, édition 2019 – *Insee Références*.
- Faure M.-E., Soual H., Kerdrain C.** (2012) « La consommation des ménages dans la crise ». *Note de conjoncture*, 23-37.
- Ferret A., Demoly E.** (2019) « Les comportements de consommation en 2017 ». *Insee Première*, (1749).
- Gateaud G., Heck S., Laroche B., Morer N., Sanchez-Gonzalez J., Serre P., Veaulin T.** (2015) « Depuis la crise de 2008, les ménages réduisent leurs achats de biens et services les plus faciles à couper ou à reporter ». *L'économie française*, édition 2015 - Insee Références
- Lelièvre M., Rémila N.** (2018) « Dépenses pré-engagées: quel poids dans le budget des ménages ? ». *Les dossiers de la DREES*, n°25. ■

Annexe méthodologique : calcul du temps moyen de retour du taux d'épargne à l'équilibre.

Le temps mis par le taux d'épargne pour rejoindre son niveau de long terme suite à un choc est calculé en passant par le « *half-life* » (*HL*, temps de demi-vie). Le *HL* est le temps que met le processus pour être à la moitié du chemin vers son niveau de long terme (les résultats sont présentés ici dans le cas d'une exclusion du taux d'épargne entre 2009 et 2012). Le *HL* se calcule de la façon suivante :

1. Premièrement, l'équation suivante est estimée :

$$\Delta X_t = \alpha + \beta X_{t-1} + \sum_{i=1}^p \beta_i \Delta X_{t-i} + \epsilon_t$$

où x est le taux d'épargne. Lorsque que le coefficient β est proche de 1, la vitesse de convergence vers le niveau de long terme est rapide. Dans le cas présent, $\beta = 0,63$ et est statistiquement significatif au seuil usuel de 5 %.

2. Deuxièmement, à partir du coefficient estimé, le *HL* s'obtient avec la formule :

$$HL = \frac{-\ln(2)}{\ln(1+\beta)}$$

3. Troisièmement, une approximation de la majeure partie du temps pour retrouver son niveau de long terme peut s'obtenir en multipliant par deux la valeur du *HL*. Par construction, la modélisation utilisée suppose qu'un choc ne se résorbe qu'asymptotiquement. Néanmoins, le double de la demi-vie donne un ordre de grandeur du temps de résorption.

Pour finir, le niveau de long terme ici est pris comme la moyenne du taux d'épargne sur la période considérée. La formule (1) permet de retrouver empiriquement ce résultat. L'état stationnaire du modèle (1) s'écrit lorsque $\Delta x = 0$ quelle que soit la date. Ainsi, le niveau stationnaire de x , noté x^* est : $-\alpha/\beta$. Ici α est environ égal à $-0,089$. Donc $x^* = 0,14$ ce qui correspond bien à la moyenne empirique du taux d'épargne sur la période.

Finalement, le temps moyen de retour à l'équilibre du taux d'épargne est estimé à sept trimestres sur la période 1990-2018. En excluant la période entre 2009 et 2012, pendant laquelle le taux d'épargne a été durablement au-dessus de sa moyenne de long terme du fait d'une épargne de précaution des ménages, ce temps moyen est réduit à trois trimestres. ■